



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture du Nord

Secrétariat général
Direction de la réglementation et de la citoyenneté
Bureau de la citoyenneté
pref-elections-lille@nord.gouv.fr

Lille, le **18 MAI 2024**

Le préfet du Nord

A

Mesdames et Messieurs
les maires des communes du Nord

En communication à :

Madame et Messieurs
les sous-préfets d'arrondissements

Monsieur le sous-préfet
en charge du territoire roubaisien

Monsieur le président
de l'association des maires du Nord

Monsieur le président
de l'association des maires ruraux du Nord

Objet : Élection des représentants français au parlement européen – Listes de candidats

PJ: 1

Je vous informe que l'arrêté ministériel du 17 mai 2024 fixant les listes de candidats à l'élection des représentants au Parlement européen du 9 juin 2024 est paru au Journal officiel du 18 mai 2024.

Je vous prie de trouver ci-joint une copie de cet arrêté et vous remercie de l'apposer, sans délai, sur tous les emplacements d'affichage administratif habituels de votre commune.

Je vous rappelle que vous êtes tenus d'aménager les emplacements d'affichage prescrits par les articles L. 51 et R. 28 du code électoral afin de garantir **une surface d'affichage égale pour chaque liste de candidats**, permettant l'affichage *a minima* d'une petite affiche de 297 mm x 420 mm et d'une grande affiche de 594 mm x 841 mm, pour l'ouverture de la campagne électorale qui débutera **le lundi 27 mai 2024 à zéro heure**. Ces emplacements sont attribués dans l'ordre des listes de candidats tel qu'établi par l'arrêté susvisé.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale

Fabienne DECOTTIGNIES

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59 039 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 30 59 59 - Fax : 03 20 57 08 02

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/